



AUPLATA

Société anonyme au capital de 9.469.753,25euros

Siège social : Zone Industrielle de Dégrad des Cannes – Immeuble Simeg – 97354 Rémire-Montjoly
R.C.S. CAYENNE 331 477 158

Comptes consolidés Du 01/01/2016 au 30/06/2016

ÉTATS FINANCIERS

BILAN CONSOLIDÉ	5
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	7
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	9
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	10
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	11
1 FAITS MARQUANTS	12
1.1 Activité	12
1.2 Développements	12
1.3 Evolution de capital	14
1.4 Autres faits marquants	14
2 PRINCIPES COMPTABLES	14
2.1 Base de préparation des états financiers	14
2.2 Principes de consolidation	14
2.3 Référentiel comptable	15
2.3.1 Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2016	15
2.3.2 Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations adoptés ou non par l'UE entrant en vigueur postérieurement au 1er janvier 2016 mais pouvant être anticipés	15
2.4 Comparabilité et activités non poursuivies	15
2.5 Méthodes et règles d'évaluation	15
2.5.1 Événements postérieurs à la date de clôture	15
2.5.2 Résultat par action	16
2.5.3 Produits et charges non récurrents	16
2.5.4 Regroupement d'entreprise	16
2.5.5 Pertes de valeur	16
2.5.6 Immobilisations incorporelles	17
2.5.7 Actifs miniers	17
2.5.8 Immobilisations corporelles hors actifs miniers	18
2.5.9 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession	18
2.5.10 Contrats de location	18
2.5.11 Actifs financiers	19
2.5.12 Stocks, encours et reconnaissance des revenus	19
2.5.13 Créances et dettes	19
2.5.14 Écarts de conversion – Risques de change	19
2.5.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
2.5.16 Provisions pour risques et charges	19
2.5.17 Provision pour remise en état des sites	19
2.5.18 Impôts différés et situation fiscale latente	20
2.5.19 Actions propres	20
2.5.20 Paiement en actions	20
2.5.21 Instruments financiers dérivés	21
2.5.22 Crédit d'impôt recherche (CIR)	21
2.5.23 Actifs et passifs éventuels	22
2.5.24 Engagements de retraite	22
3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	22
4 NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS	23
4.1 Ecarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles	23
4.1.1 Ecarts d'acquisition	23
4.1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles	23
4.1.3 Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)	25
4.1.4 Flux d'amortissements des actifs incorporels et corporels	25
4.2 Titres de participation mis en équivalence	26
4.3 Actifs financiers non courants	26
4.3.1 Titres disponibles à la vente	26
4.3.2 Prêts et créances	26
4.4 Stocks et encours	26
4.5 Clients et comptes rattachés	27

4.6	Autres actifs non courants et courants	27
4.7	Impôts sur les sociétés	27
4.7.1	Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif.....	27
4.7.2	Ventilation de la charge d'impôt.....	28
4.7.3	Ventilation des impôts différés par nature.....	28
4.7.4	Dettes et créances d'impôt.....	28
4.8	Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
4.9	Capitaux propres	28
4.9.1	Évolution du capital.....	29
4.9.2	Actionariat.....	29
4.9.3	Bons et options de souscription d'actions.....	29
4.10	Activité abandonnée	30
4.10.1	Bilan.....	30
4.10.2	Compte de résultat.....	32
4.11	Résultat par action	32
4.12	Variation des provisions pour risques et charges	33
4.13	Emprunts et dettes financières	33
4.13.1	Variation des emprunts et dettes financières.....	33
4.13.2	Échéancier des emprunts et dettes financières.....	34
4.14	Autres passifs courants et non courants	34
4.15	Engagements et passifs éventuels	35
4.16	Ventilation du chiffre d'affaires	35
4.17	Charges d'exploitation	36
4.17.1	Ventilation des achats consommés.....	36
4.17.2	Charges de personnel.....	36
4.17.3	Autres produits et charges d'exploitation.....	36
4.18	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	37
4.19	Produits et charges non récurrents	37
4.20	Coût de l'endettement	38
4.21	Notes relatives au tableau de flux de trésorerie	38
4.21.1	Charges et produits calculés.....	38
4.21.2	Détermination du besoin en fonds de roulement.....	38
4.22	Note relative aux parties liées	39
4.23	Information sectorielle	39
4.23.1	Information par groupe d'activité.....	39
4.23.2	Informations par zone géographique.....	39
4.24	AUTRES NOTES	39
4.24.1	Effectifs.....	39
4.24.2	Rémunération des mandataires sociaux.....	39
4.24.3	Événements postérieurs.....	39
4.25	LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	41

COMPTES CONSOLIDÉS

Du 01/01/2016 au 30/06/2016

BILAN CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
ACTIF				
Actifs non courants		26 374	32 276	39 443
Écarts d'acquisition	4.1.1	0	0	1 056
Immobilisations incorporelles	4.1.2	1 410	1 488	6 080
Immobilisations corporelles	4.1.2	23 643	24 402	25 572
Immeubles de placement				
Actifs financiers : prêts et créances	4.3.2	1 320	1 685	536
Actifs financiers : titres disponible à la vente	4.3.1	1	4 701	6 200
Titres mis en équivalence	4.2	0	0	
Impôt différé				
Autres actifs non courants			0	0
Actifs courants		5 735	13 486	6 814
Stocks et en-cours	4.4	396	366	742
Clients et comptes rattachés	4.5	2 188	1 681	1 360
Autres actifs courants	4.6	1 001	182	388
Créance d'impôt	4.7.4	124	102	143
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	4.8	2 027	2 325	4 180
Actifs destinés à la vente	4.10	8 786	8 830	
Total de l'actif		40 896	45 762	46 257

PASSIF	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Capitaux propres (part du Groupe)	4.9	21 204	27 073	28 658
Capital		9 470	9 434	9 366
Primes		57 060	56 891	56 309
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		26	(805)	562
Reserves et resultat consolidés		(45 353)	(38 447)	(37 579)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(65)	(55)	(46)
Passifs non courants		12 076	11 128	10 858
Provisions	4.12	1 430	1 918	1 298
Instruments financiers dérivés				
Emprunts dettes financières à plus d'un an	4.13	6 855	6 903	6 654
Dettes financières avec les parties liées	4.22			
Impôts différés	4.7.3	2 307	2 307	2 906
Autres passifs non courants	4.14	1 484		
Passifs courants		6 973	7 616	6 786
Provisions	4.12	1 838	924	980
Instruments financiers dérivés				
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	4.13	143	381	474
Dettes financières avec les parties liées	4.22	96	501	478
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	3 976	4 054	3 745
Autres passifs courants	4.14	920	1 064	1 108
Impôt exigible	4.7.4			
Passifs liés à des actifs destinés à la vente	4.10	708	692	
Total du passif et des capitaux propres		40 896	45 762	46 257

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>En K€</i>	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Chiffre d'affaires	4.16	4 781	12 085	5 994
Achats consommés	4.17.1	(5 944)	(13 816)	(6 951)
Charges de personnel	4.17.2	(849)	(2 979)	(1283)
Impôts et taxes		(273)	(317)	(126)
Dotations aux amortissements et provisions	4.18	(1281)	(2 705)	(1363)
Autres produits et charges d'exploitation	4.17.3	162	28	(125)
Résultat opérationnel courant		(3 404)	(7 704)	(3 853)
Produits et charges non récurrents	4.19	(2 921)	(852)	(149)
Résultat opérationnel		(6 325)	(8 556)	(4 003)
Charge d'endettement financier brut	4.20	(373)	(735)	(403)
Rémunération de la trésorerie				
<i>Coût de l'endettement financier net</i>		(373)	(735)	(403)
Autres charges et produits financiers	4.20	(23)	71	24
Résultat courant		(6 721)	(9 220)	(4 382)
Impôt sur le résultat	4.7.2			
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4.2	(123)	(39)	
Résultat après impôts des activités poursuivies		(6 844)	(9 259)	(4 382)
Résultat net des activités non poursuivies	4.10	(71)	4 000	
Résultat net		(6 916)	(5 259)	(4 382)
dont part du Groupe		(6 906)	(5 241)	(4 372)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle		(10)	(19)	(9)
Nombre moyen pondéré d'actions		37 808 114	35 132 667	32 734 708
Dividende par action versé au titre de l'exercice				
Résultat par action des activités poursuivies, en euros		(0,183)	(0,264)	(0,134)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros		0,000	0,114	0,000
Actions potentielles dilutives				
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		37 808 114	35 132 667	32 734 708
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros		(0,183)	(0,264)	(0,134)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros		0,000	0,114	0,000

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Résultat net	(6 916)	(5 259)	(4 382)
Écarts de conversion			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente ⁽¹⁾	831	(1202)	170
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	831	(1 202)	170
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		6	
Impôts			
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		6	
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	831	(1 197)	170
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(6 084)	(6 456)	(4 211)
dont part du Groupe	(6 075)	(6 437)	(4 202)
dont part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(10)	(19)	(9)

(1) Le montant de 831 K€ constaté au 1^{er} semestre 2016 correspond au recyclage en résultat des réévaluations antérieures consécutif à la cession intégrale des titres de participation Columbus Gold (cf. note 4.3.1).

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En K€	Notes	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Résultat après impôt des activités poursuivies		(6 844)	(9 259)	(4 382)
Charges et produits calculés	4.21.1	1237	2 325	1158
Plus et moins-values de cessions		-	142	112
QP de résultat des sociétés mises en équivalence		123	39	-
Charges et produits non récurrents (sans incidence sur la trésorerie)	4.19	1548	853	149
Capacité d'auto financement (avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(3 936)	(5 901)	(2 963)
Coût de l'endettement financier net		373	735	403
Charge d'impôt		-	-	-
Capacité d'auto financement (après neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts)		(3 563)	(5 166)	(2 561)
Impôts versés		-	-	-
Variation du besoin en fonds de roulement	4.21.2	(124)	76	(454)
Flux net de trésorerie généré par l'activité des activités poursuivies		(3 687)	(5 090)	(3 015)
Opérations d'investissement				
Décassement / acquisition immobilisations incorporelles		-	(31)	(31)
Décassement / acquisition immobilisations corporelles		(370)	(1913)	(1572)
Encaissement / cession immobilisations corporelles et incorporelles		-	67	10
Subventions d'investissements encaissés		-	-	-
Décassement / acquisition immobilisations financières ⁽²⁾		(3)	(1627)	(475)
Encaissement / cession immobilisations financières ⁽³⁾		4 241	113	-
Trésorerie nette / acquisitions et cessions de filiales ⁽¹⁾		-	(34)	(1082)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement des activités poursuivies		3 868	(3 426)	(3 151)
Opérations de financement				
Augmentation de capital ou apports	4.9	205	8 093	7 443
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-	-	-
Dividendes versés aux intérêts ne conférant pas le contrôle		-	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	4.13	-	(0)	(0)
Remboursement d'emprunts	4.13	(79)	(4 179)	(4 058)
Variation des comptes courants avec les parties liées		(55)	20	(3)
Intérêts financiers net versés		(566)	(920)	(906)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement des activités poursuivies		(495)	3 014	2 477
Variation de trésorerie		(314)	(5 502)	(3 689)
Incidence des variations de taux de change		-	-	-
Trésorerie à l'ouverture	4.8	2 325	7 828	7 828
Reclassements de trésorerie		14	(1)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4.8	2 025	2 325	4 139

(1) Au 30 juin 2015, ce poste comprend le remboursement des comptes courants d'actionnaires d'OMCI (-1 189 K€)

(2) Au 31 décembre 2015, ce poste comprend le remboursement des comptes courants d'actionnaires d'OMCI (-1 189 K€)

(3) Au 30 juin 2016, ce poste correspond à l'encaissement relatif à la cession des titres Columbus.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	Capital	Primes	Résultats cumulés non distribués	Gains et pertes comptabil isés directem ent en	Résultat	Part du Groupe	Part ne conférant pas le contrôle	Capitaux Propres
31/12/2014	7 593	50 639	(27 927)	392	(5 156)	25 541	(37)	25 503
Résultat net					(4 372)	(4 372)	(9)	(4 382)
Autres éléments du résultat global				170		170		170
Résultat global				170	(4 372)	(4 202)	(9)	(4 211)
Augmentation de capital	1 773	5 670				7 443		7 443
Affectation du résultat			(5 156)		5 156			
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)			(123)			(123)		(123)
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par								
Dividendes								
Variation de l'autoc contrôle sur la période								
Plus-values sur actions propres								
Variations de périmètre								
Autres impacts								
30/06/2015	9 366	56 309	(33 206)	562	(4 372)	28 658	(46)	28 612
31/12/2015	9 434	56 891	(33 206)	(805)	(5 241)	27 073	(55)	27 018
Résultat net					(6 906)	(6 906)	(10)	(6 916)
Autres éléments du résultat global				831		831		831
Résultat global				831	(6 906)	(6 075)	(10)	(6 084)
Augmentation de capital et émission BSA	36	170				205		205
Affectation du résultat			(5 241)		5 241			
Plan d'actions gratuites : valeur des services rendus par le personnel (société en IG)								
Plan d'option sur actions réservées au personnel : valeur des services rendus par le personnel (société MEQ)								
Dividendes								
Variation de l'autoc contrôle sur la période								
Plus-values sur actions propres								
Variations de périmètre								
Autres impacts								
30/06/2016	9 470	57 060	(38 447)	26	(6 906)	21 204	(65)	21 139



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
Du 01/01/2016 au 30/06/2016

1 FAITS MARQUANTS

Le Groupe AUPLATA a pour objet principal l'exploitation minière aurifère. Il conduit toutes activités liées à l'exploitation de mines d'or en Guyane Française, et notamment l'extraction et le traitement du minerai, l'affinage de l'or brut produit étant sous-traité chez des industriels indépendants.

Auplata est également présent en Côte d'Ivoire depuis 2015 à travers sa filiale à 50 % OMCI. Les deux projets miniers principaux étant, Mont Goma et Adzopé ainsi qu'un patrimoine minier au Cameroun (184 autorisations d'exploitation de 1 ha chacune, et un permis de recherche d'une superficie de 500 km²).

A compter de l'exercice 2016, le Groupe AUPLATA a procédé à la transformation stratégique de son modèle économique en décidant de se concentrer sur la valorisation de ses Permis au travers de partenariat avec des acteurs majeurs ou en propre et sur l'exploitation de l'or par cyanuration en remplacement des techniques historiques d'extraction par gravimétrie. Ce changement de stratégie s'est réalisé tout en conservant l'ensemble des sous-traitants qui opèrent historiquement pour le compte d'Auplata.

Les comptes consolidés du Groupe AUPLATA (le « Groupe ») établis selon les normes IFRS ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28/10/2016.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les normes IFRS.

L'exercice couvre une période de 6 mois, du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016.

1.1 Activité

Suite au changement de son modèle économique et à l'arrêt de ses usines gravimétriques, la production d'or d'Auplata au 1^{er} semestre 2016 est en recul significatif. Cette production du premier semestre 2016 provient essentiellement de la sous-traitance minière.

Les ventes d'or affiné au premier semestre 2016 sont en retrait à 119 kg à comparer aux 143 kg d'or vendus au 1^{er} semestre 2015 et représentent un chiffre d'affaires qui s'établit à 3 922 K€ comparé à 4 607 K€ au 1^{er} semestre 2015 (n'incluant pas les prestations de négoce).

L'incidence de la variation du prix de l'or sur le chiffre d'affaires sur le premier semestre 2016 a été modeste, le prix de l'or ayant été relativement stable sur cette période (35 152 €/kg en moyenne sur le premier semestre 2016 contre 34 723 €/kg en moyenne au premier semestre 2015 – source : *World Gold Council*).

Les charges d'exploitation sont en baisse de 17 % par rapport au 1^{er} semestre 2015.

Le résultat opérationnel courant est une perte de 3 404 K€ comparé à une perte de 3 853 K€ au 1^{er} semestre 2015.

1.2 Développements

- **Construction de l'usine de cyanuration de Dieu Merci**

Consécutivement à l'obtention de l'autorisation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) pour la mine de Dieu Merci en novembre 2015, le conseil d'administration d'Auplata au cours de sa réunion du 2 mars 2016 a entériné un projet de plan de transformation visant à consacrer ses ressources à la mise en œuvre du procédé de production d'or par cyanuration en complément des techniques d'extraction par gravimétrie jusqu'à présent utilisées par Auplata.

Ce plan de transformation nécessitera dans un premier temps la construction d'une usine sur le site de Dieu merci qui aura pour vocation le traitement des rejets (tailings) issus du traitement gravimétrique et stockés dans six bassins sur le site ainsi que le minerai du site de Dieu Merci. Avec cette première usine, Auplata se fixe ainsi pour objectif de produire 600 kg d'or par an.

Afin de superviser et coordonner la construction de l'usine de cyanuration, Auplata a dès le mois de février 2016 procédé au recrutement du responsable du chantier.

Cette évolution stratégique majeure a conduit le groupe à mettre en place les mesures suivantes :

- ✓ L'arrêt de toute production gravimétrique primaire (exploitation de la saprolite) et la suppression des 28 postes liés directement et indirectement à la production gravimétrique primaire. Ces licenciements représentent un coût global de 877 K€ au 30 juin 2016
- ✓ La réduction de la structure de coûts fixes et variables.

- **Partenariat stratégique entre Auplata et Newmont**

Au cours du premier semestre 2016, Newmont annonçait avoir finalisé la 1^{ère} phase d'exploration sur les titres miniers de Bon Espoir et Iracoubo Sud, qui prévoyait un engagement de dépenses d'un montant minimum de 3,0 MUSD.

En vertu de l'accord conclu entre Auplata et Newmont en septembre 2014, Auplata avait apporté les titres miniers (Permis Exclusif de Recherche - PER) de Bon Espoir et d'Iracoubo Sud à Armina Ressources Minières.

Le 11 avril 2016, Newmont signifiait à Auplata un montant de dépenses au 31 décembre 2015 de 3 518 786 USD lui permettant de conclure à la finalisation de cette 1^{ère} phase d'exploration et permettant ainsi à Newmont d'augmenter sa participation à 51% au sein de la coentreprise, Auplata conservant 49% de la coentreprise. A ce titre, la société a été classée conformément à IFRS 5 comme une activité abandonnée (cf. note 4.10). Ainsi tous les actifs de l'entité ont été reclassés sur la ligne « Activité abandonnée » et tous les passifs de l'entité ont été reclassés sur la ligne « Activité abandonnée » et la reprise de provision sur droits miniers de 4.000 K€ telle qu'explicitée au paragraphe 4.1.2 est reclassée en résultat sur activité non poursuivie.

A ce jour, l'exercice de l'option de Newmont d'augmenter sa participation à 51 % du capital D'Armina Ressources Minières n'est pas encore formalisé.

En outre, Newmont a fait part de sa volonté d'initier la 2^{nde} phase de l'accord qui prévoit un engagement de dépenses d'exploration de 9 MUSD. Cette 2^{nde} phase permettrait alors à Newmont de porter sa participation au capital d'Armina Ressources Minières à 75%, Auplata conservant les 25% restant.

A la fin du premier semestre 2016, Newmont annonçait un total de dépenses de cette seconde phase d'exploration de 1 283 667 € soit 1 437 707 \$ (avec un taux de conversion de 1,12 \$/€) sur son engagement de 9 MUSD.

A l'issue de cette 2^{nde} phase d'exploration, Auplata aura la faculté, en fonction de sa contribution aux futurs programmes d'exploration, de maintenir sa participation dans Armina Ressources Minières, d'accepter de la diluer ou de la convertir en perception d'une royauté sur les futures exploitations.

- **Accord stratégique entre Auplata et Newcrest en Côte d'Ivoire :**

Le 22 mars 2016, Auplata signait un accord stratégique avec une filiale de **Newcrest Mining Limited**, portant sur les permis miniers de Mont Goma (Côte d'Ivoire) détenus par OMCI.

Les deux permis d'exploration de Mont Goma, situés près de Séguéla dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, s'étendent sur une superficie totale d'environ 674 km². Ils ont été attribués à OMCI en février 2015, pour une première période de 4 ans.

Les termes de l'accord définissent la création d'une coentreprise entre OMCI et la filiale locale de Newcrest, et les conditions permettant à Newcrest d'acquérir jusqu'à 75% de chaque permis en finançant des dépenses d'exploration à hauteur de 7,5 M\$ sur cinq ans. Une campagne de prospection géochimique, réalisée en 2009 et 2010, avait permis de mettre en évidence 4 zones cibles. Les travaux d'exploration projetés sur les permis visent ainsi à confirmer les anomalies découvertes dans le cadre des campagnes d'exploration précédentes.

A terme, Auplata aura le choix de conserver sa participation dans la coentreprise, d'accepter de la diluer ou de la convertir à travers la perception d'une redevance sur la production future.

La formalisation de cet accord a été réalisée en date du 2 septembre 2016.

- **Protocole transactionnel BRGM**

A la suite de nombreux échanges entre Auplata et le BRGM au cours de l'année 2016, Auplata et le BRGM décidaient d'un commun accord de conclure un avenant au premier protocole, avenant signé en date du 15/04/2016 avec les termes suivants :

- Auplata reconnaît devoir au BRGM la somme de 1 500 000 €,
- cette dette portera un taux d'intérêt annuel de 4,5% rétroactivement au 1er janvier 2016,
- l'amortissement de la dette de 1 500 000 € se fera en dix tranches annuelles de 150 000 €, le premier amortissement intervenant avec un différé d'amortissement de 3 ans soit le 31 décembre 2019 et ce jusqu'au 31 décembre 2028,
- le BRGM bénéficie d'une option de conversion de sa dette en obligation convertibles en actions Auplata.

Ce nouvel avenant signé en date du 15/04/2016 reprenait également les modalités financières de l'exécution du contrat de prestations de services « take or pay » dans lequel Auplata s'engageait à une rémunération annuelle de 150 000 € par an et ce pour 3 ans au profit du BRGM avec les modalités suivantes :

- Auplata s'engage à recourir aux prestations fournies par le BRGM au cours de l'année 2016 pour un montant total de 300 000 €, incluant les prestations de 2015 et de 2016,
- Auplata s'engage à recourir aux prestations fournies par le BRGM au cours de l'année 2017 pour un montant total de 150 000 €.

- **Columbus**

Entre le 12 janvier 2016 et le 20 avril 2016, Auplata a cédé 17 501 177 titres Columbus Gold pour 4 302 K€ nets des frais de cession, se traduisant par une moins-value de cession de 624 K€.

Auplata signifiait également, le 20 avril 2016, un accord transactionnel mettant fin au litige avec la société Columbus Gold par le versement d'une indemnité de 63 K€ à Columbus Gold ainsi que la remise de 2 230 000 actions Columbus Gold détenues par Auplata à Columbus Gold dont la valeur historique s'élevait à 625 K€. Concomitamment, la provision pour risques et charges comptabilisée au 31 décembre 2015 pour un montant de 595 K€ a été reprise intégralement.

Au 30 juin 2016, l'intégralité des actions Columbus Gold détenues par Auplata était cédée.

1.3 Evolution de capital

- **Exercice de BSAR**

Pour rappel, le 2 octobre 2015, Auplata avait procédé à l'attribution gratuite de BSAR 1 et BSAR 2 au bénéfice des actionnaires de la Société à raison de 1 BSAR 1 et 1 BSAR 2 pour une action ordinaire.

Quatre (4) BSAR 1 donnaient le droit de souscrire à une (1) action nouvelle d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune (la « **Parité d'Exercice** »), moyennant un prix d'exercice global de 1,40 euro par action (le « **Prix d'Exercice** »), jusqu'au 31 mars 2016 inclus. Douze (12) BSAR 2 donnaient le droit de souscrire à une (1) action nouvelle d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune (la « **Parité d'Exercice** »), moyennant un prix d'exercice global de 5,00 euros par action (le « **Prix d'Exercice** »), jusqu'au 30 septembre 2016 inclus.

Sur le premier semestre 2016, 563 656 BSAR 1 (Isin FR0012892024) ont été exercés pour 140 914 actions nouvelles délivrées et 20 052 BSAR 2 (Isin FR0012952620) ont été exercés pour 1 671 actions nouvelles délivrées.

Les 35 817 749 BSAR1 non exercés à la date du 31 mars 2016, ont été annulés, du fait de leur caducité.

Au 30 juin 2016, le capital social de la société AUPLATA s'élève à 9.469.753,25 euros constitué de 37.879.013 actions de 0,25 € de nominal chacune, totalement libérées.

- **Levée de fonds avec maintien du DPS**

Le 9 juin 2016, afin de financer le développement et la construction de la première usine de cyanuration sur le site de Dieu Merci, Auplata a pris la décision de réaliser une augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant initial de 10,5 M€ pouvant être portée à 12,1 M€ après exercice de la clause d'extension.

Le prix de souscription a été fixé à 0,9 € par action représentant une décote faciale de 24,37% par rapport au cours de clôture de l'action Auplata le 6 juin 2016 (1,19 €).

L'augmentation de capital s'est déroulée à travers l'émission de 11 655 041 actions nouvelles qui après l'exercice de la clause d'extension a été finalisé par un nombre d'action nouvelles créées de 13 403 298.

L'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande globale de 24 350 750 actions représentant une sursouscription de 209 % et un montant total demandé de 21 915 675 €.

La demande d'actions à titre irréductible s'est élevée à 9 835 052 actions, soit un taux d'exercice des DPS élevé de 84,38%. La demande d'actions à titre réductible s'est établie à 10 280 754 actions, et la souscription à titre libre à 4 234 944 actions.

Les actions nouvelles ont fait l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Alternext Paris. Le 4 juillet 2016, le capital social d'Auplata à l'issue de ce placement était constitué de 51 282 181 actions.

1.4 Autres faits marquants

- **Litiges sociaux**

Aux termes d'un jugement rendu le 21 septembre 2016 par le conseil des prud'hommes de Cayenne, les sociétés Smyd et Auplata ont été condamnées à indemniser 12 salariés ayant fait l'objet d'un licenciement collectif en décembre 2013, au titre d'indemnités de licenciement pour un montant total de 1 230 K€ (235 K € pour Auplata et 994 K€ pour Smyd). Les sociétés Smyd et Auplata feront appel de ce jugement. Les salariés ayant fait l'objet de ce licenciement collectif en décembre 2013 et dont le jugement n'a pas encore été rendu, ont fait également l'objet d'une provision selon les mêmes méthodes de calcul que celui établi par le conseil des Prud'hommes, portant ainsi la provision globale à 1 394 K€.

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Base de préparation des états financiers

En application des règlements européens, les états financiers du Groupe sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 30 juin 2016 (IAS/IFRS). Le Groupe prépare des états financiers consolidés condensés selon une périodicité semestrielle, conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils n'incluent pas toute l'information requise pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondi au millier d'euros le plus proche.

2.2 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable, y compris les sociétés étrangères, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient plus de 20% des droits de vote.

Les acquisitions ou cessions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise d'effet du contrôle exclusif ou de l'influence notable ou jusqu'à la date de perte de celles-ci.

La consolidation est réalisée à partir de comptes établis au 30 juin 2016.

La liste des filiales et participations consolidées est présentée en Note 4.25 de l'Annexe aux comptes consolidés intermédiaires. Certaines filiales non significatives au regard du Groupe ne sont pas consolidées.

2.3 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 à l'exception des nouvelles normes, normes révisées et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2016 :

2.3.1 Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2016

- ✓ Améliorations des IFRS (cycle 2010-2012)
- ✓ Améliorations des IFRS (cycle 2012-2014)
- ✓ Amendements de IAS 16 « Immobilisations corporelles »
- ✓ Amendements à IAS 38 « Immobilisations incorporelles »

L'application de ces nouveaux textes est sans impact pour le Groupe.

2.3.2 Nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations adoptés ou non par l'UE entrant en vigueur postérieurement au 1er janvier 2016 mais pouvant être anticipés

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants publiés par l'IASB mais dont l'application n'est pas obligatoire en 2015 selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne :

- ✓ IFRS 9 « Instruments financiers »
- ✓ IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »
- ✓ IFRS 16 « Contrats de location »

Le groupe continue de mener des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes

2.4 Comparabilité et activités non poursuivies

Comme mentionné en notes 1.2 et 4.10, l'entité Armina est présentée en tant qu'activité non poursuivie à partir des comptes annuels 2015.

Conformément à IFRS 5, les actifs destinés à la vente et les passifs correspondants sont présentés séparément des autres actifs et passifs sur des lignes spécifiques du bilan au 31 décembre 2015 et 30 juin 2016, sans reclassement de la période comparative au 30 juin 2015.

Le résultat net des activités non poursuivies réalisé sur le 1^{er} semestre 2016 ainsi que sur l'exercice 2015 sont présentés sur une seule ligne du compte de résultat intitulée « Résultat net des activités non poursuivies ».

L'application d'IFRS 5 devrait conduire à retraiter la période comparative au 30 juin 2015 du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie. Néanmoins les éléments de résultat ainsi que les flux de trésorerie générés par l'entité Armina au cours du 1^{er} semestre 2015 n'étant pas matériels, cette période comparative n'a fait l'objet d'aucun retraitement.

2.5 Méthodes et règles d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des postes pour lesquels les normes IFRS requièrent une évaluation à la juste valeur.

La préparation des états financiers implique que la direction du Groupe ou des filiales procède à des estimations, retient certaines hypothèses et s'appuie sur l'appréciation des géologues experts pour l'estimation des ressources minières qui ont une incidence sur les montants d'actifs (principalement les droits miniers inscrits en immobilisations incorporelles) et de passifs (principalement les provisions pour remise en état des sites) inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

2.5.1 Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant entre la date de clôture et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à un ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existantes à la date de clôture.

2.5.2 Résultat par action

Le Groupe présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action. Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action prend en compte tous les instruments ayant un effet dilutif accordés par le Groupe.

2.5.3 Produits et charges non récurrents

Pour améliorer la comparabilité des exercices, le Groupe a décidé d'isoler les éléments non courants du résultat opérationnel et de faire apparaître un « résultat opérationnel courant ».

Les éléments non courants résultent d'opérations qui, en raison de leur nature, de leur montant et/ou de leur fréquence, ne peuvent pas être considérés comme faisant partie des activités et du résultat régulier du Groupe.

Ils sont présentés de manière distincte dans le compte de résultat sur la ligne « produits et charges non récurrents » afin de faciliter la compréhension de la performance et de la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ils sont détaillés dans la Note 4.19.

Ils comprennent essentiellement :

- Les résultats de cession des titres COLUMBUS
- Les dépréciations et reprises de dépréciation sur immobilisations corporelles et incorporelles
- Des provisions pour litiges significatifs et non récurrents
- Les autres produits ou charges significatifs liés à des événements inhabituels ou exceptionnels qui pourraient influencer l'analyse et la comparabilité de la performance du Groupe
- Les coûts de fermetures de sites.

2.5.4 Regroupement d'entreprise

La norme IFRS 3 révisée requiert l'application de la « méthode de l'acquisition » aux regroupements d'entreprises, qui consiste à évaluer à leur juste valeur les actifs, les passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise.

L'écart d'acquisition (« Goodwill ») représente la juste valeur de la contrepartie transférée (incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise) moins le montant net comptabilisé au titre des actifs identifiables et des passifs repris.

Les éventuels écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement au compte de résultat.

Dans le cadre de l'analyse de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise, le Groupe serait notamment amené à valoriser sur la base d'un rapport d'expert indépendant les titres miniers et à reconnaître ces éléments en actifs et ou droits miniers pour leur juste valeur. Les normes IFRS offrent aux sociétés un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'évaluation à la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus.

Le Groupe enregistre, en autres charges opérationnelles, les coûts directs liés à l'acquisition, à l'exception des coûts directs liés à l'acquisition de participations ne donnant pas le contrôle qui sont enregistrés directement en capitaux propres.

Pour les acquisitions réalisées par étapes successives, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue en cas de prise de contrôle. Dans le cas d'une acquisition complémentaire permettant d'obtenir le contrôle conjoint d'une société précédemment sous influence notable, l'éventuel profit ou perte qui découle de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue est comptabilisé en capitaux propres.

Par ailleurs, en application de la norme IAS 27 révisée, les rachats de minoritaires dans des sociétés contrôlées et les cessions de parts à des minoritaires sans perte de contrôle donnent lieu à la comptabilisation en variation de capitaux propres attribuables à la société-mère de la différence entre le coût d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle. Pour toute cession partielle ou totale avec perte de contrôle, le Groupe comptabilise en résultat, en autres charges et produits opérationnels, le résultat de cession ainsi que la réévaluation de la quote-part conservée.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Le Groupe procède à des tests de pertes de valeur, au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout autre moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur. Lorsque des circonstances particulières le justifient (modifications profondes et structurelles des conditions techniques, réglementaires ou de marché, rentabilité insuffisante, etc.), une dépréciation des écarts d'acquisition est constatée, conformément à la méthodologie décrite ci-après. Une telle dépréciation n'est pas réversible.

2.5.5 Pertes de valeur

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par an à la date de clôture mais également à tout moment s'il existe des indicateurs de perte de valeur.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Pour les actifs non courants autres que les écarts d'acquisition ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque arrêté.

2.5.6 Immobilisations incorporelles

2.5.6.1 Frais de recherche

Les frais de recherche concernent principalement les procédés d'extraction et les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources aurifères. Ils sont immobilisés dès lors qu'ils se rapportent à un projet qui, à la date de clôture des comptes, est identifiable, évaluable de manière fiable et a de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les frais de recherche minière immobilisés sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

En l'absence de découverte d'un gisement laissant présager une probable exploitation commerciale, les dépenses d'exploration, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant.

Les frais de recherche minière sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

2.5.6.2 Droits miniers

Les droits miniers correspondent à des droits d'exploration octroyés par l'État permettant de déterminer l'existence d'un gisement et de le quantifier.

Ils sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production.

La qualification et la quantification des ressources minières du Groupe s'appuient sur des rapports de géologues experts réalisés sur les titres miniers du Groupe, selon les normes canadiennes NI 43-101, normes couramment utilisées comme référentiel.

Ces ressources ont été évaluées par un expert indépendant selon la méthode de marché (recherche de comparables). Cette méthode consiste à analyser des transactions de titres miniers comparables à ceux détenus afin d'en déduire un multiple qui appliqué aux ressources de la Société, donne leur valeur de marché.

Dans les rapports des géologues experts, les ressources sont appréciées en considérant l'usage d'une technologie de traitement au cyanure, dont le rendement est compris entre 90% et 95%, soit une valeur moyenne de 92,5%. Pour valoriser les droits miniers du Groupe, il a donc été procédé à un ajustement lié au rendement attendu de la technologie d'exploitation employée à la date d'évaluation par le Groupe selon la formule suivante :

$$\text{Valeur} = \text{Ressources} \times \text{Rendement ajusté} \times \text{Multiple}$$

$$\text{Où Ressources} = \text{ressources mentionnées dans les rapports des géologues}$$

$$\text{Rendement ajusté} = \text{rendement attendu du processus d'extraction} / 92,5\%$$

Les droits miniers détenus par la société ARMINA RESSOURCES MINIÈRES SARL (« ARMINA ») acquise en 2010 ont été évalués à leur juste valeur selon cette méthode. A la date d'acquisition de la société ARMINA, le Groupe a considéré que ses recherches visant à développer un procédé de traitement chimique alternatif au cyanure, le thiosulfate, étaient suffisamment avancées pour appliquer le rendement attendu du processus d'extraction associé à ce procédé. Il a été considéré que tout acteur de marché qui aurait acquis ces droits miniers aurait développé une technologie similaire afin d'augmenter le rendement d'extraction. Le taux de rendement attendu repris, après une décote de prudence sur les observations faites sur le site pilote, est de 60%. Le rendement ajusté auquel a été valorisé ces droits miniers est donc de 60%/92,5%, soit 65%.

Les droits miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.5.6.3 Pertes de valeur

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.5.7 Actifs miniers

2.5.7.1 Évaluation à la juste valeur

Les actifs miniers correspondent à des droits d'exploitation (concessions ou permis d'exploitation) de gisements aurifères octroyés par l'État. Les ressources minières contenues dans les gisements sous-jacents des titres miniers, correspondent en substance à des actifs corporels.

Les actifs miniers sont initialement évalués au coût d'acquisition ou de production étant rappelé que les actifs détenus à la date d'adoption des normes IFRS, soit au 1^{er} janvier 2009, ont été évalués à leur juste valeur par un expert indépendant.

Comme pour les droits miniers, la qualification et la quantification des ressources s'appuient sur des rapports de géologues experts réalisés sur les titres miniers du Groupe selon les normes canadiennes NI 43-101, normes couramment utilisées comme référentiel.

Ces ressources ont été évaluées par l'expert indépendant. Le taux de rendement ajusté utilisé pour valoriser ces actifs est de 31%, correspondant au taux de rendement moyen de la technologie de gravimétrie, procédé d'extraction utilisé à cette date pour exploiter ces actifs, soit 29%, pondéré par le taux de rendement moyen de 92,5% de la cyanuration utilisé dans les rapports des géologues experts.

Les actifs miniers sont amortis à partir de la date de début d'exploitation du site, et sur la durée estimée d'exploitation.

2.5.7.2 Pertes de valeur

Les actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

Les indices de pertes de valeur incluent la quantité et la qualité des ressources, le rendement attendu du processus d'extraction, la valeur de marché des transactions, les variations de l'environnement légal et/ ou technologique. Les cours de l'once d'or et du dollar ont également une influence sur la valeur des droits miniers.

2.5.8 Immobilisations corporelles hors actifs miniers

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers sont principalement composées de terrains, constructions et matériels de production. Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur, selon le traitement de référence de la norme IAS 16 – *Immobilisations corporelles*.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire au niveau des composants ayant des durées d'utilisation distinctes qui constituent les immobilisations, sans prendre en compte de valeurs résiduelles. Ces durées correspondent en général aux durées d'utilité suivantes :

▪ Constructions et agencements	3 à 7 ans
▪ Installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
▪ Agencements divers	5 à 7 ans
▪ Mobilier et matériel de bureau	3 à 10 ans

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles directement rattachées à l'activité tiennent compte des cycles de vie estimés des produits d'exploitation. Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont revues périodiquement, et peuvent être modifiées prospectivement selon les circonstances. En particulier, le plan d'amortissement des investissements du site d'Elysée a été revu afin de correspondre à la durée du contrat d'amodiation permettant l'exploitation du site, le contrat prenant fin le 31 décembre 2018.

Les amortissements sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les immobilisations corporelles hors actifs miniers font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant, une dépréciation complémentaire est comptabilisée au compte de résultat dans le résultat opérationnel courant, sur la ligne « dotations aux amortissements et provisions ».

2.5.9 Actifs (ou Groupe d'actifs) non courants détenus en vue de la vente, activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Le Groupe applique la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* qui requiert une comptabilisation et une présentation spécifique des actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente et des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession.

Les actifs non courants, ou groupe d'actifs et de passifs directement liés, sont considérés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une vente plutôt que par une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe d'actifs) doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Ces actifs cessent d'être amortis à compter de leur qualification en actifs (ou groupe d'actifs) détenus en vue de la vente. Ils sont présentés sur une ligne séparée du bilan, sans retraitement des périodes antérieures.

La perte de contrôle d'une filiale, ou une activité arrêtée, cédée ou en cours de cession, est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie indépendants du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

2.5.10 Contrats de location

Les biens utilisés dans le cadre de contrats de location sont immobilisés, en contrepartie d'une dette financière, lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

Les contrats de location dans lesquels les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

2.5.11 Actifs financiers

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition puis ultérieurement pour leur juste valeur si celle-ci peut être évaluée de façon fiable. Lorsque la juste valeur ne peut pas être évaluée de façon fiable, les titres sont maintenus à leur coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations estimées nécessaires.

Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Les prêts et créances présentés en actifs financiers non courants sont comptabilisés au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Les créances financières sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

2.5.12 Stocks, encours et reconnaissance des revenus

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette estimée. Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO ou du coût moyen pondéré.

Le minerai extrait, non traité ou en cours de traitement à la date d'arrêté des comptes, n'est pas valorisé.

L'or est valorisé sur la base des coûts de production de la mine dont il est extrait et des autres coûts engagés pour l'amener dans l'état et à l'endroit où il se trouve. Toutefois, si ce coût constaté est supérieur au cours de vente effective de l'or, vente réalisée dans les jours qui suivent l'arrêté des comptes compte tenu du mode de fonctionnement du Groupe, une provision est alors passée, provision correspondant à la différence entre ce coût de production et le prix de réalisation.

Aucun mécanisme de couverture n'est mis en place par le Groupe, les stocks d'or récurrents n'étant pas significatifs compte tenu des ventes régulièrement réalisées par le Groupe.

2.5.13 Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

L'identification des créances douteuses ainsi que le montant des provisions correspondantes est fondée sur l'expérience historique des pertes définitives sur créances, l'analyse par ancienneté des comptes à recevoir et une estimation détaillée de comptes à recevoir spécifiques ainsi que des risques de crédit qui s'y rapportent.

2.5.14 Écarts de conversion – Risques de change

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées en utilisant les taux de change applicables à la date d'enregistrement des transactions ou le cours de couverture. À la clôture, les montants à payer ou à recevoir libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ou au taux de couverture. Les différences de conversion relatives aux transactions en devises étrangères sont enregistrées dans le résultat financier.

2.5.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie présentés au bilan comportent les montants en caisse, les comptes bancaires, les dépôts à terme de trois mois au plus et les valeurs mobilières de placement satisfaisant aux critères retenus par IAS 7.

Les intérêts courus acquis sur des comptes à terme sont enregistrés dans les produits financiers.

2.5.16 Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation vis à vis d'un tiers antérieure à la date de clôture, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable ni mesurable de façon fiable, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements. Les provisions sont estimées au cas par cas ou sur des bases statistiques.

2.5.17 Provision pour remise en état des sites

Dans le cas d'une dégradation immédiate, la provision pour remise en état des sites est constituée immédiatement pour le montant total du coût de la remise en état, dès la réalisation de l'installation (ou de la dégradation). Ce coût total est inclus dans le coût de l'actif lié (actif de démantèlement), et l'étalement du coût de la dégradation immédiate s'effectue par le biais de l'amortissement, qui est incorporé dans le coût de production. La provision pour remise en état s'enregistre dans un compte de provisions pour risques et charges.

Dans le cas d'une dégradation progressive, la provision doit être constatée à hauteur du montant des travaux correspondant à la dégradation effective du site à la date de clôture de l'exercice. Aucune provision ne peut donc être constatée pour la partie du site qui n'a pas encore été exploitée, donc dégradée. La contrepartie de cette provision est une charge.

Les obligations de remise en état des sites peuvent naître de la réalisation de :

- dégradations immédiates nécessaires à l'exploitation future (cas de campagnes de découverte, d'installations devant être démantelées...);
- dégradations progressives causées par l'exploitation ou l'extraction.

Les passifs de remise en état sont inflatés et actualisés conformément aux normes IFRS à un taux sans risque avant impôt mais tenant compte des risques spécifiques liés au passif.

Les variations de l'évaluation d'un passif existant relatif au démantèlement ou à la remise en état qui résultent des variations de l'échéancier ou du montant estimé des sorties de trésorerie représentatives d'avantages économiques nécessaires pour éteindre l'obligation, ou une variation du taux d'actualisation ou d'inflation, sont ajoutées ou déduites du coût de l'actif lié dans la période courante ; le montant déduit du coût de l'actif ne doit pas excéder sa valeur comptable. Si une diminution du passif excède la valeur comptable de l'actif, l'excédent est immédiatement comptabilisé en résultat.

Un premier adoptant n'est pas tenu de se conformer à ces dispositions concernant les variations de tels passifs qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS.

Le coût de la désactualisation est comptabilisé en résultat financier.

2.5.18 Impôts différés et situation fiscale latente

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles existant entre les bases taxables et comptables des actifs et passifs consolidés sont enregistrés en appliquant la méthode du report variable.

Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) et plus largement les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsque leur réalisation est probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés, et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

2.5.19 Actions propres

Aucune action propre n'est détenue à la clôture de l'exercice.

2.5.20 Paiement en actions

2.5.20.1 Bons de souscription d'actions

En date du 14 juin 2012, le Groupe avait émis 2.903.225 bons de souscription d'action (« BSA₁ »). Ces BSA détenus par l'actionnaire CMT ont été transférés à 4T lors de leur acquisition de ses titres de participation dans AUPLATA le 30 avril 2015.

L'exercice d'un BSA₁ donnait le droit de souscrire pendant une période de trois années à compter du 14 juin 2012 une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 2 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,75 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné :

- Soit (i) à la construction d'une unité de traitement chimique du minerai ou des rejets produits lors de l'exploitation antérieure sur l'un au moins des sites actuels de production d'AUPLATA (Dieu Merci et Yaou) étant entendu que cette unité devra avoir reçu les autorisations administratives nécessaires à son fonctionnement et avoir la capacité de produire au minimum 30 kg d'or pur par mois (en un ou plusieurs postes),
- Soit (ii) à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours moyen de l'action AUPLATA, pondéré des volumes au moins égal à 3 (trois) Euros sur une période de 20 jours de bourse consécutifs dans les 12 (douze) mois précédant le jour de l'exercice des BSA₁.

Les conditions d'exercices n'ayant pas été atteintes dans la période donnée, ces BSA₁ sont caduques au 30 juin 2015.

En date du 30 juin 2014, le Groupe a émis 878.154 bons de souscription d'action (« BSA-2014 ») au profit du président du Conseil d'Administration Jean-François Fourt. L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de dix ans à une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 1,38 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,13 euros de prime d'émission), les BSA étant exerçables dans les conditions suivantes :

A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter de la date d'attribution des BSA-2014,

- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter du 31 décembre 2014, si la production d'or cumulée sur l'année 2014 était supérieure ou égale à 500 kg,
- A hauteur de 292 718 BSA-2014 (soit un tiers du nombre de Bons), à tout moment à compter du 1er juillet 2015, si la production d'or cumulée sur le premier semestre 2015 était supérieure ou égale à 250 kg. cette condition de performance interne n'ayant pas été atteinte, ces BSA ne seront pas exerçables et devenues caduques au 30 juin 2015.

Au 31 décembre 2015, 584.536 BSA-2014 sont exerçables.

Les BSA-2014 ont été valorisés sur la base du modèle Black & Scholes

En date du 30 juin 2015, le Groupe a émis 2.486.020 bons de souscription d'action (« BSA-2015 ») au profit du président du Conseil d'Administration Jean-François Fourt (960 620 BSA), du Directeur Général Délégué Nagib Beydoun (960 620 BSA), du Directeur Général Délégué et administrateur Didier Tamagno (188 260 BSA), de Mohamed Lazaar administrateur (188 260 BSA), et Arié Flack consultant du groupe (188 260 BSA). Ces BSA ont été souscrits en numéraire à un prix de 0.083 €. Mohamed Lazaar n'a pas souscrit et Nagib Beydoun n'a souscrit que 301 205 BSA. La souscription s'élève à 1.638.345 bons de souscription d'action.

L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de 5 ans (prolongeable à 10 ans par le Conseil d'Administration) à une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 1,42 euros (dont 0,25 euro de nominal et 1,17 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours de l'action AUPLATA égal ou supérieur à 2,50 euros sur une période 15 jours de bourse consécutifs. Le droit d'exercer les BSA-2015 est subordonné à l'exercice par le bénéficiaire, d'une activité sous quelque forme que ce soit, qu'elle soit rémunérée ou non, au bénéfice de la société.

Les BSA-2015 dont les conditions d'exercice prévoient un critère de performance lié sur l'évolution du cours de bourse ont été valorisés selon une approche basée sur les méthodes de simulation Monte-Carlo.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options, le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Cependant le prix d'émission des BSA-2015 correspondant à leur juste valeur, aucune rémunération n'est comptabilisée en charges de personnel.

En date du 4 septembre 2015, le Groupe a émis 1.725.190 bons de souscription d'action (« BSA-2015-2 ») au profit du président du Conseil d'Administration Jean-François Fourt. Ces BSA ont été souscrits en numéraire à un prix de 0.073 €.

L'exercice d'un BSA donne le droit de souscrire pendant une période de 5 ans (prolongeable à 10 ans par le Conseil d'Administration) à une action nouvelle ordinaire AUPLATA au prix de 1,24 euros (dont 0,25 euro de nominal et 0,99 euros de prime d'émission), l'exercice étant cependant subordonné à la constatation par le Conseil d'Administration d'un cours de l'action AUPLATA égal ou supérieur à 2,50 euros sur une période 15 jours de bourse consécutifs. Le droit d'exercer les BSA-2015-2 est subordonné à l'exercice par le bénéficiaire, d'une activité sous quelque forme que ce soit, qu'elle soit rémunérée ou non, au bénéfice de la société.

Les BSA-2015-2 dont les conditions d'exercice prévoient un critère de performance lié sur l'évolution du cours de bourse ont été valorisés selon une approche basée sur les méthodes de simulation Monte-Carlo.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options, le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la probabilité de présence des bénéficiaires aux fins de périodes d'indisponibilité des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres. Cependant le prix d'émission des BSA-2015-2 correspondant à leur juste valeur, aucune rémunération n'est comptabilisée en charges de personnel.

Le prix d'émission des BSA-2015 correspondant à leur juste valeur, aucune rémunération n'est comptabilisée en charges de personnel

Le 1er octobre 2015, Auplata attribue gratuitement à l'ensemble de ses actionnaires deux lignes de BSAR. 4 BSAR 1 s'échangeant contre une action au prix de 1,40€ jusqu'au 31 mars 2016, 12 BSAR 2 s'échangeant contre une action au prix de 5,00 € jusqu'au 30 septembre 2016.

Au cours du 4ème trimestre 2015, 1 082 476 BSAR 1 et 23 136 BSAR2 ont été exercés portant le capital social à 9.434.107 euros divisé en 37.736.428 actions de 0,25 euro chacune.

Au cours du 1^{er} semestre 2016, 563 656 BSAR 1 pour 140 914 actions nouvelles délivrées et 20 052 BSAR 2 ont été exercés pour 1 671 actions nouvelles délivrées.

2.5.21 Instruments financiers dérivés

Le Groupe a émis le 1^{er} mars 2010 des obligations au nombre de 10.788 d'une valeur nominale et d'un prix d'émission par obligation de 500 € soit un montant brut d'émission de 5.394.000 €. La durée de vie des obligations était de 5 ans. Le taux d'intérêt annuel servi était de 8% pour la première année (périodicité annuelle des intérêts) puis de 6% pour les années suivantes augmenté d'une marge en fonction du cours moyen de l'once d'or de l'année précédente.

Les obligations émises par le Groupe contiennent un dérivé incorporé tel que défini par IAS 39. Une composante Or a donc été enregistrée séparément de la composante dette. Sa juste valeur à l'initiation est enregistrée en compte d'instrument financier dérivé puis les variations de juste valeur constatées à chaque arrêté de comptes, sont enregistrées en compte de résultat (résultat financier). La juste valeur de la composante Or a été déterminée suivant le modèle de Black-Scholes.

Le montant résiduel a été enregistré en dette au coût amorti (enregistrement au TIE ou taux d'intérêt effectif), conformément aux principes IFRS.

Le 25 juin 2014, 2.925 de ces obligations ont été compensées par des nouvelles obligations émises assurant un rendement fixe de 8%.

Le solde de ces obligations (7.863), ont été intégralement remboursées le 2 mars 2015, pour un montant total de 3.931.500 €.

2.5.22 Crédit d'impôt recherche (CIR)

Conformément aux normes IAS 12 - *Impôts sur le résultat* et IAS 20 - *Subventions publiques*, les crédits d'impôt recherche sont constatés au sein du résultat opérationnel courant plutôt qu'en diminution de la charge d'impôt, s'ils ne sont pas générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé. S'ils sont générés par des dépenses de recherche et développement inscrites à l'actif du bilan consolidé, les crédits d'impôt recherche sont constatés en produits différés au passif et sont constatés en produits au rythme des amortissements futurs.

2.5.23 Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultent d'évènements passés, mais dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'évènements futurs incertains. Les passifs éventuels incluent également les obligations non comptabilisées car leur montant ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les actifs et passifs éventuels sont mentionnés dans les notes aux comptes consolidés, à l'exception des passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises qui sont comptabilisés selon les critères définis par la norme IFRS 3.

2.5.24 Engagements de retraite

Le Groupe constitue des provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière) et au titre des régimes d'avantages à long terme (médailles du travail). Cette provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turn-over et de mortalité et du taux d'actualisation.

Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement diminuée de la juste valeur des actifs du régime et du coût des services passés et différences actuarielles non comptabilisés. Les taux d'actualisation sont arrêtés par référence à la moyenne sur 5 ans des taux sans risque.

Les écarts actuariels sont intégralement comptabilisés en capitaux propres de l'exercice au cours duquel ils sont constatés (méthode dite SORIE).

La provision pour indemnités est mise à jour annuellement, sur la base des barèmes de droits en vigueur, de l'évolution de l'assiette de calcul, des hypothèses de turnover et de mortalité et du taux d'actualisation.

3 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est fournie en Note 4.25 de l'Annexe. Les sociétés non consolidées sont les suivantes :

En K€	% contrôle	Capital	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires	
		Capitaux propres	Valeur nette des titres	Résultat net	Observations
SMD	100%	1 K€ (4K€)	1 K€ 1 K€	0 K€ (0 K€)	Non significatif

4 NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

4.1 Ecarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et corporelles

4.1.1 Ecarts d'acquisition

Au 30 juin 2015, l'écart d'acquisition de 1 056 K€ portait sur l'entité OMCI qui était consolidée selon la méthode de l'intégration globale. Suite à une augmentation de capital réalisée en juillet 2015 au profit exclusif de GROUPE ATLANTIQUE, AUPLATA ne détient plus que 50% des titres et droits de d'OMCI. OMCI est ainsi contrôlée conjointement par AUPLATA et GROUPE ATLANTIQUE. OMCI est une co-entreprise consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

4.1.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

En K€	30/06/2016		31/12/2015	
	Valeurs brutes	Amortissements / pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs Nettes
Frais de recherche	1775	(365)	1410	1486
Droits miniers				0
Autres immobilisations incorporelles	20	(19)		2
Total immobilisations incorporelles	1794	(384)	1410	1488
Actifs miniers	17140	(1226)	15913	15913
Terrains	1117	(998)	119	254
Constructions	13887	(9901)	3985	4292
Installations techniques, matériels et outillages industriels	12239	(10285)	1954	2497
Autres immobilisations corporelles	1345	(1285)	60	151
Immobilisations corporelles en cours	1827	(216)	1611	1295
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	47554	(23911)	23643	24402

La ventilation par site des frais de recherche minière (inclus dans les frais de recherche), des droits miniers et des actifs miniers se présente comme suit au 30 juin 2016 :

En K€	30/06/2016			
	Valeurs brutes	Amortissements	pertes de valeur	Valeurs nettes
Courrière	505			505
Procédé Thiosulfate	258	(258)		
Yaou	642			642
Elysée	335	(107)		229
Dieu Merci	34			34
Total frais de recherche :	1775	(364)		1410
Dieu Merci	927	(160)		766
Yaou	8312	(1066)		7246
Dorlin	7900			7900
Total actifs miniers	17140	(1226)		15913

Les droits miniers relatifs au titre minier Bon Espoir ont été évalués à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition de la société ARMINA sur la base d'un rendement attendu du processus d'extraction associé à l'utilisation du thiosulfate, soit 60%. Suite à la

décision de suspendre la construction de l'usine au thiosulfate, une perte de valeur avait été constatée au 31 décembre 2011 d'un montant de 4 000 K€ afin de tenir compte du taux de rendement du procédé d'extraction par gravimétrie. Compte tenu de l'avis favorable rendu en septembre 2015 par le CODERST concernant le projet d'unité industrielle de cyanuration, cette dépréciation a été reprise au 31 décembre 2015 (cf. Produits et Charges non récurrents). Ces droits miniers détenus par ARMINA ont été reclassés en actifs en cours de cession au 31 décembre 2015 (cf. note 4.10).

Les droits et actifs miniers ont fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2015 consistant à actualiser le multiple transactionnel de titres miniers aurifères. La juste valeur de ces actifs retenue lors du passage aux IFRS reste comprise dans la fourchette des valeurs issues du test. Il est à noter que cette fourchette s'est restreinte et que les valeurs hautes et basses se sont appréciées depuis le test de dépréciation effectué au 31 décembre 2014. A noter que le multiple transactionnel n'a pas été actualisé au 30 juin 2016, mais le sera pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2016.

L'ensemble des titres miniers du Groupe et leurs échéances sont résumées dans le tableau ci-après :

	Zone	Détenteur	Nature du permis	Superficie (en Km ²)	Échéance actuelle	Suivi	Nouvelle échéance
DIEU-MERCI	Guyane	TEXMINE	Concession	102,4	31/12/2018	Dossier de renouvellement à déposer avant le 31/12/2016	
La VICTOIRE	Guyane	TEXMINE	Concession	21,6	31/12/2018		
RENAISSANCE	Guyane	TEXMINE	Concession	12,5	31/12/2018		
COURIEGE	Guyane	AUPLATA SA	PER	14	02/07/2015	Dossier de renouvellement déposé le 15/06/2015	02/07/2020
PERVENCHE	Guyane	AUPLATA SA	PER	14,6		Dossier de demande de PER déposé le 18/06/2015	
YAOU	Guyane	SMYD	PEX	52	10/11/2014	Dossier de renouvellement enregistré le 24/09/2014	10/11/2019
DORLIN	Guyane	SMYD	PEX	84	30/07/2015	Dossier de renouvellement déposé le 06/07/2015	30/07/2020
BON ESPOIR	Guyane	ARMINA	PER	122,275	31/10/2016	Prolongement obtenu le 03/08/2015	
IRACOUBO SUD	Guyane	ARMINA	PER	300	01/03/2015	Dossier de renouvellement déposé le 26/02/2015	01/03/2020
HERRERIAS	Espagne	AUPLATA SA	PER	200	21/05/2016	en cours de validité	
AZDOPE	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	186		Dossier de demande de permis de recherche déposé le 24/06/2015	
MONT GOMA Nord	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	299,4	25/02/2019	en cours de validité	
MONT GOMA Sud	Côte d'Ivoire	OMCI	PER	374,4	25/02/2019	en cours de validité	

4.1.3 Flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

En K€	31/12/2015	Entrée de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mvts	30/06/2016
Frais de recherche	1 775					1 775
Droits miniers						
Autres immobilisations incorporelles	20					20
Total immobilisations incorporelles	1 794	0	0	0	0	1 794
Actifs miniers	17 140					17 140
Terrains	1 117					1 117
Terrains en crédit-bail						
Constructions	13 849				37	13 887
Constructions en crédit-bail						
Installations techniques	7 610					7 610
Installations techniques en crédit-bail	4 629					4 629
Autres immobilisations corporelles	882					882
Autres immobilisations corporelles en crédit-	463					463
Immobilisations corporelles en cours	15 10		354		(37)	18 27
Avances et acomptes						
Total immobilisations corporelles	47 200	0	354	0	0	47 554

4.1.4 Flux d'amortissements des actifs incorporels et corporels

En K€	Ouverture	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Cessions	Autres mvts	Clôture
Frais de recherche	288		76				365
Droits miniers	0		0				0
Autres immobilisations incorporelles	18		2				19
Total immobilisations incorporelles	306		78	0	0	0	384
Actifs miniers	1 226						1 226
Terrains	863		135				998
Terrains en crédit-bail							
Constructions	9 557		344				9 901
Constructions en crédit-bail							
Installations techniques	7 266		82			(1)	7 346
Installations techniques en crédit-bail	2 476		497			(35)	2 939
Autres immobilisations corporelles	817		47			(1)	863
Autres immobilisations corporelles en crédit	377		45				422
Immobilisations corporelles en cours	216						216
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	22 798		1 150	0	0	(37)	23 911

4.2 Titres de participation mis en équivalence

AUPLATA a pris le contrôle de la société minière ivoirienne OMCI en date du 3 juin 2015 en acquérant 100% du capital auprès de ses actionnaires historiques, OSEAD et CMT.

Suite à une augmentation de capital réalisée en juillet 2015 au profit exclusif de GROUPE ATLANTIQUE, AUPLATA ne détient plus que 50% des titres et droits de d'OMCI. OMCI est ainsi contrôlée conjointement par AUPLATA et GROUPE ATLANTIQUE.

A ce titre, OMCI est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence à compter de juillet 2015. Au cours du premier semestre 2015, OMCI était consolidée selon la méthode de l'intégration globale

Compte tenu des pertes générées par OMCI, sa valeur d'équivalence est négative au 31 décembre 2015 et au 30 juin 2016. A ce titre, elle est comptabilisée dans les provisions pour risques et charges.

4.3 Actifs financiers non courants

4.3.1 Titres disponibles à la vente

La variation des titres disponibles à la vente est la suivante :

En K€	31/12/2015	Prix de cession net des frais	Résultat de cession	Remise actions gratuitement pour résolution litige Columbus	Recyclage des autres éléments du résultat global	Autres effets	30/06/2016
SMD	1						1
Columbus Gold	4 700	(4 302)	(624)	(625)	831	20	
Totaux titres disponibles à la vente	4 701	(4 302)					1

Un litige opposait Auplata à la société Columbus Gold sur les conditions de paiement d'un complément de prix dû conjointement par Auplata et Columbus Gold à la société Golden Star au titre de l'acquisition des concessions minières de Paul Isnard.

En date du 20 avril 2016, Auplata et Columbus se sont entendus pour transiger selon les termes suivants pour solde de tout compte :

- Transfert par Auplata de 2.230.000 actions Columbus à Columbus valorisées à 0,35 dollar canadien l'une ;
- Paiement par Auplata à Columbus de la somme de 90 000 dollars canadiens (soit 63 K€) en numéraire.

Au 30 juin 2016, l'ensemble des actions Columbus Gold détenues par Auplata étaient cédées.

4.3.2 Prêts et créances

En K€- valeurs nettes	30/06/2016	31/12/2015
Dépôts et cautionnements ⁽¹⁾	86	88
Prêt OMCI	1234	1231
Autres immobilisations financières ⁽²⁾		365
Total prêts et créances	1 320	1 685

(1) Ce poste correspond essentiellement à des cautions

(2) Ce poste correspond à un prêt consenti à la société MDG. Au cours du 1^{er} semestre 2016, cette créance a fait l'objet d'une compensation avec un autre passif courant vis-à-vis de la société OSEAD.

4.4 Stocks et encours

L'évolution des stocks au bilan consolidé est la suivante :

En K€	30/06/2016			31/12/2015		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	396		396	366		366
Stocks - en-cours de production						
Stocks -pds finis et intermédiaires						
Stocks de marchandises						
Total stocks et encours	396	0	396	366	0	366

4.5 Clients et comptes rattachés

En K€	30/06/2016	31/12/2015
Valeurs brutes	2 508	1910
Pertes de valeur	(321)	(230)
Valeurs nettes	2 188	1 681

Echéanciers des créances non dépréciées :

en k€	non échu	<30 jours	<60 jours	<90 jours	>90 jours	Total
Totaux	486	212	85	127	1278	2 188

4.6 Autres actifs non courants et courants

En K€	30/06/2016			31/12/2015		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Créances fiscales hors IS - non courant						
Total autres débiteurs non courants	0	0	0	(0)	0	(0)
Avances et acomptes	97		97	12		12
Créances sur personnel & org. sociaux	59		59	35		35
Créances fiscales - hors IS - courant						
Comptes courants Groupe actif - courant	3		3	3		3
Charges constatées d'avance	745		745	59		59
Actionnaires : capital appelé non versé						
Créances successions d'actifs - courant						
Autres créances - courant	96		96	74		74
Total autres débiteurs courants	1 001	0	1 001	182	0	182

L'augmentation des charges constatés d'avance au cours du 1^{er} semestre 2016 s'explique principalement par les frais d'augmentation de capital du 4 juillet (cf. faits marquants) et qui seront imputés sur la prime d'émission une fois l'augmentation de capital constatée.

4.7 Impôts sur les sociétés

4.7.1 Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

En K€	30/06/2016
Résultat avant impôt	(6 916)
Taux d'imposition normale applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	2 305
Incidence des :	
CICE	7
Résultat des sociétés mises en équivalence	(41)
Moins valeur succession de titres de participation	(233)
Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits fiscaux reportables et les autres différences temporelles déductibles	(2 039)
Autres	1
(Charge) produit d'impôt effective ment constaté	0
Taux d'impôt effectif (%)	0,00%

4.7.2 Ventilation de la charge d'impôt

Le groupe n'a pas constaté de charge d'impôt au titre de 2015 et 2016.

4.7.3 Ventilation des impôts différés par nature

	31/12/2015	Impact résultat	Effets de change	Regroupement d'entreprises	Impact capitaux propres	Reclassements	Reclass. actifs en cours de cession	30/06/2016
Immobilisations incorporelles & corporelles	(3 954)	73					3	(3 878)
Immobilisations financières	0							0
Stocks	0							0
Créances	(3 000)	0						(3 000)
Provisions	95	1						96
Dettes financières	(30)	3						(26)
Dettes courantes	(1 064)	0						(1 064)
Autres	2 126	0				(2 161)		(35)
Reports déficitaires	18 196	1 949						20 145
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	12 368	2 027	0	0	0	(2 161)	3	12 237
Impôts différés actifs non reconnus	(14 676)	(2 027)				2 161	(3)	(14 544)
Impôts différés nets	(2 307)	(0)	0	0	0	0	0	(2 307)
Dont impôts différés passifs	(2 307)	(0)	0	0	0	0	0	(2 307)

Les reports déficitaires peuvent s'imputer sur des résultats fiscaux sans limite de temps.

4.7.4 Dettes et créances d'impôt

En K€	30/06/2016	31/12/2015
Créance d'impôt	124	102
Impôt exigible		
Créance / (dette) d'impôt nette	124	102

Les créances d'impôt correspondent au CICE.

4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	30/06/2016	31/12/2015
Disponibilités	2 027	2 318
Intérêts courus non échus s/ dispo.		7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 027	2 325
Concours bancaires (trésorerie passive)		
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	(2)	(0)
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	2 025	2 325

4.9 Capitaux propres

Au 30 juin 2016, le capital social de la société AUPLATA s'élève à 9.469.753,25 euros constitué de 37.879.013 actions de 0,25 € de nominal chacune, totalement libérées.

4.9.1 Évolution du capital

	31/12/2015	Exercice BSAR 1	Exercice BSAR 2	30/06/2016
Nombre d'actions	37 736 428	140 914	1 671	37 879 013
Capital social en K€	9 434	35	0	9 470

4.9.2 Actionnariat

	31/12/2015			30/06/2016		
	Actions	% Droits de vote	%	Actions	% Droits de vote	%
Amiral Gestion 4T	6 261 240	16,5%	6 261 240	6 261 240	16,6%	6 261 240
Commodities and emerging markets	6 945 225	18,3%	6 945 225	6 945 225	18,4%	6 945 225
Hydrosol	530 501	1,4%	530 501	530 501	1,4%	530 501
OMCI	1 000	0,0%	1 000	1 000	0,0%	1 000
Public	24 141 047	63,7%	24 141 047	23 998 462	63,6%	23 998 462
Total	37 879 013	100%	37 879 013	37 736 428	100%	37 736 428

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'autres actionnaires que ceux mentionnés ci-dessus, détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote du Groupe.

4.9.3 Bons et options de souscription d'actions

Série d'options	Nombre d'options attribuées	Date d'attribution	Date d'échéance	Prix d'exercice	Juste valeur à la date d'attribution	Charge 1 ^{er} semestre 2015 (en K€)	Charge 1 ^{er} semestre 2016 (en K€)
BSA-2014	878 154	30/06/2014	30/06/2024	1,38 €	0,84 €	(123)	
BSA1	2 903 225	14/06/2012	14/06/2015	2,00 €	NA	NA	NA
BSA-2015	1 638 345	30/06/2015	30/06/2020	1,42 €	0,083 €	NA	NA
BSA-2015-2	1 725 190	04/09/2015	04/09/2020	1,24 €	0,073 €	NA	NA
BSAR 1	37 463 881	01/10/2015	31/03/2016	1,40 €	0,014 €	NA	NA
BSAR 2	37 463 881	01/10/2015	30/09/2016	5,00 €	0,0004 €	NA	NA
Total	82 072 676					(123)	

4 BSAR 1 donneront droit à 1 action nouvelle Auplata à un prix d'exercice de 1,40 €.

12 BSAR 2 donneront droit à 1 action nouvelle Auplata à un prix d'exercice de 5,00 €.

Au 30 juin 2016, 585.436 BSA-2014 sont exerçables, la production d'or cumulée du Groupe ayant atteint 505 kg en 2014.

Les BSAR 1 et BSAR 2 sont également exerçables.

	BSA-2014	BSA1	BSA-2015	BSA-2015-2	BSAR 1	BSAR 2	Total
Quantité attribuée	878 154	2 903 225	1 638 345	1 725 190	37 463 881	37 463 881	82 072 676
Solde au 31/12/2015	585 436	0	1 638 345	1 725 190	36 381 405	37 440 745	77 771 121
Bons attribués au cours de l'exercice							0
Sorties							0
Conversion, exercice					(563 656)	(20 052)	(583 708)
Devenues caducs					(35 817 749)		(35 817 749)
Solde au 30/06/2016	585 436	0	1 638 345	1 725 190	0	37 420 693	41 369 664

Données du modèle pour déterminer la JV des BSA	BSA-2014	BSA-2015
Modèle de valorisation utilisé	Black & Scholes	Monte-Carlo
Prix des actions à la date d'attribution	1,36 €	1,34 €
Prix d'exercice	1,38 €	1,42 €
Maturité	10 ans	5 ans
Taux d'intérêt sans risque	1,48%	0,35%
Hypothèse de taux de turnover	0%	15%
Volatilité	72,29%	40,00%
Décote d'incessibilité	10%	30%

4.10 Activité abandonnée

4.10.1 Bilan

Les actifs et passifs comptabilisés sur les lignes « Activité abandonnée » conformément à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » correspondent à l'entité Armina.

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015
ACTIF		
Actifs non courants	8 751	8 788
Écarts d'acquisition		
Immobilisations incorporelles	8 575	8 575
Immobilisations corporelles	178	216
Immeubles de placement		
Actifs financiers : prêts et créances	(2)	(2)
Actifs financiers : titres disponibles à la vente		
Titres mis en équivalence		
Impôt différé		
Autres actifs non courants		
Actifs courants	36	42
Stocks et en-cours		
Clients et comptes rattachés	1	1
Autres actifs courants	29	39
Créance d'impôt		
Trésorerie et autres équivalents de trésorerie	5	1
Total de l'actif destiné à être cédé	8 786	8 830
PASSIF		
	30/06/2016	31/12/2015
Passifs non courants	600	600
Provisions		
Instruments financiers dérivés		
Emprunts et dettes financières à plus d'un an		
Dettes financières avec les parties liées		
Impôts différés	600	600
Autres passifs non courants		
Passifs courants	109	92
Provisions		
Instruments financiers dérivés		
Emprunts et dettes financières à moins d'un an		
Dettes financières avec les parties liées		
Fournisseurs et comptes rattachés	75	59
Autres passifs courants	33	34
Impôt exigible		
Total du passif destiné à être cédé	708	692

4.10.2 Compte de résultat

Le résultat net des activités non poursuivies actifs et passifs comptabilisés sur les lignes « Activité abandonnée » conformément à l'application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » correspondent à l'entité Armina.

En K€	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Chiffre d'affaires			
Achats consommés	33		
Charges de personnel			
Impôts et taxes	1		
Dotations aux amortissements et provisions	37		
Autres produits et charges d'exploitation	1		
Résultat opérationnel courant	71		
Produits et charges non récurrents		4 000	
Résultat opérationnel	71	4 000	
Charge d'endettement financier brut			
Rémunération de la trésorerie			
<i>Coût de l'endettement financier net</i>			
Autres charges et produits financiers			
Résultat courant	71	4 000	
Impôt sur le résultat			
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Résultat net des activités non poursuivies	71	4 000	

Les éléments de résultat n'étant pas matériels au cours du 1^{er} semestre 2015, aucun reclassement au titre de l'application d'IFRS 5 n'a été réalisé.

4.11 Résultat par action

	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Nombre moyen pondéré d'actions	37 808 114	35 132 667	32 734 708
Dividende par action versé au titre de l'exercice	0	0	0
Résultat par action des activités poursuivies, en euros	(0,183)	(0,264)	(0,134)
Résultat par action des activités abandonnées, en euros	0,000	0,114	0,000
Actions potentielles dilutives			
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	37 808 114	35 132 667	32 734 708
Résultat par action dilué des activités poursuivies, en euros	(0,183)	(0,264)	(0,134)
Résultat par action dilué des activités abandonnées, en euros	0,000	0,114	0,000

Les résultats étant déficitaires, aucune action potentielle n'a été considérée comme dilutive. De plus aucun des bons de souscriptions en circulation n'est dans la monnaie au 30/06/2016.

4.12 Variation des provisions pour risques et charges

En K€	31/12/2015	Dotations	Utilisation	Autres mvts	30/06/2016
Non courant					
Pour retraites	33	4			37
Pour litiges	595	0	(595)	0	0
Poursuite nette négative des entreprises en MEE	5	123		0	128
Pour mises en état	1285			(20)	1265
Sous-totaux non courant	1 918	127	(595)	(20)	1 430
Courant					
Pour litiges	720	1394	(500)	0	1614
Pour mises en état	204		0	20	224
Sous-totaux courant	924	1 394	(500)	20	1 838
Totaux	2 843	1 520	(1 095)	(0)	3 268

La reprise de provision non courante pour litige d'un montant de 595 K€ est relative au litige Columbus / Golden Star.

Ce litige ayant été résolu par une transaction ayant conduit Auplata à transférer 2 230 000 actions Columbus à Columbus, cette reprise de provision a été comptabilisée en contrepartie du résultat de cession des titres de participation Columbus au sein de l'agrégat « Produits et Charges non récurrents ».

La dotation de 1 394 K€ a été comptabilisée suite à la condamnation des sociétés Smyd et Auplata à indemniser au titre d'indemnités de licenciement 12 salariés ayant fait l'objet d'un licenciement collectif en décembre 2013 (cf. faits marquants).

La reprise de provision courante pour litige intègre un montant de 500 K€ relatif au litige avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) suite à la signature en date du 15/04/2016 d'un avenant au premier protocole dont les termes sont les suivants :

- Auplata reconnaît devoir au BRGM la somme de 1 500 000 €,
- Cette dette portera un taux d'intérêt annuel de 4,5% rétroactivement au 1er janvier 2016,
- L'amortissement de la dette de 1 500 000 € se fera en dix tranches annuelles de 150 000 €, le premier amortissement intervenant avec un différé d'amortissement de 3 ans soit le 31 décembre 2019 et ce jusqu'au 31 décembre 2028,
- Le BRGM bénéficie d'une option de conversion de sa dette en obligations convertibles en actions Auplata en cas de non respect de l'échéancier de remboursement.

La reconnaissance de cette dette de 1 500 K€ est sans impact sur le compte de résultat du premier semestre 2016 dans la mesure où ce risque était couvert par une provision pour litige de 500 K€ et un autre passif courant de 1 067 K€ au 31 décembre 2015.

4.13 Emprunts et dettes financières

4.13.1 Variation des emprunts et dettes financières

En K€	31/12/2015	Impact TIE et ICNE	Augmentations	Diminutions	Autres Mvts	30/06/2016
Retraitement des crédits-baïls	495			(79)		416
Emprunt obligataire	6 556	(209)	0	0	0	6 348
Dettes financières avec les parties liées	501			(405)		96
Autres dettes financières diverses	232					232
Concours bancaires courants					1	2
Totaux dettes financières	7 785	(209)	0	(484)	1	7 093

La diminution des dettes financières avec les parties liées s'explique par la compensation effectuée avec une créance vis-à-vis de la société MDG (cf. 4.3.2).

4.13.2 Échéancier des emprunts et dettes financières

En K€	30/06/2016	Part		dont	
		à moins d'un an	à plus d'un an	inférieure à 5 ans	dont supérieure à 5 ans
Retraitement des crédits-baïls	416	141	275	275	
Emprunt obligataire	6 348	0	6 348	6 348	
Dettes financières avec les parties liées	96	96			
Autres dettes financières diverses	232		232	232	
Concours bancaires courants	2	2			
Dettes participation des salariés					
Concours bancaires courants					
Totaux dettes financières	7 093	239	6 855	6 855	0

L'analyse par échéances intégrant les intérêts à payer est la suivante :

Obligations contractuelles	Total	Paie ments dus par période		
		A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans
En K€				
Dettes à long terme	6 580	0	6 580	-
Obligations en matière de location – financement	416	141	275	-
Instruments financiers dérivés				
Obligations d'achat irrévocables	-	-	-	-
Autres obligations à long terme	-	-	-	-
Total	6 996	141	6 855	-

4.14 Autres passifs courants et non courants

En K€	30/06/2016	31/12/2015
Fournisseurs	3 976	2 987
Fournisseurs d'immobilisations		1 067
Totaux fournisseurs	3 976	4 054
Avances et acomptes reçus	50	
Dettes sociales	449	686
Dettes fiscales	301	308
Dettes diverses	121	70
Produits différés		
Autres		
Totaux des autres passifs courants	920	1 064
Dettes vis-à-vis de BRGM ⁽¹⁾	1 484	
Totaux autres passifs non courants	1 484	0

(1) Cf. note 1.2 Développements / Protocole transactionnel BRGM

L'amortissement de cette dette se fera en dix tranches annuelles de 150 000 €, le premier amortissement intervenant avec un différé d'amortissement de 3 ans soit le 31 décembre 2019 et ce jusqu'au 31 décembre 2028,

4.15 Engagements et passifs éventuels

4.15.1. Engagements financiers donnés

4.15.1.1 *Redevances Yaou et Dorlin*

Dans le cadre de l'acquisition de SMYD SAS auprès de Golden Star Resources Ltd. et de Guyanor, AUPLATA s'est engagée, par contrat, à acquitter une redevance annuelle totale correspondant à 1% du chiffre d'affaires réalisé sur les sites d'exploitation de Yaou et de Dorlin (CA), ainsi qu'une redevance complémentaire de 1% du CA lorsque le total des redevances cumulées versées (soit 1 % du CA) dépassera un seuil s'élevant à 2 134 K€.

Le total des redevances cumulées au 30 juin 2016 s'élève à 413 K€.

4.15.1.1 *Engagements sur les PER Bon Espoir et PER Iracoubo Sud*

Dans le cadre du rachat à GOLDEN STAR Resources Ltd. de la société ARMINA détentrice des PER Bon Espoir et Iracoubo Sud, AUPLATA a repris les engagements de caution donnés par société la GOLDEN STAR Resources Ltd. vis-à-vis du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. AUPLATA s'engage ainsi à donner à sa filiale les moyens lui permettant de remplir ses obligations en terme de conduite des travaux d'exploration et de réhabilitation des sites. Ces 2 PER font l'objet de l'accord entre AUPLATA, ARMINA et NEWMONT La Source.

ARMINA a reçu le 3 août 2015, l'accord pour le renouvellement du PER BON ESPOIR jusqu'au 31 octobre 2016, pour un engagement de dépenses de 1.250K€

Le dossier de renouvellement du PER IRACOUBO Sud pour une durée de 5 ans, été déposé en février 2015 et porte sur un engagement de dépenses de 1.320 k€.

4.15.1.2 *Engagement sur le PER Couriège*

Le PER Couriège venant à expiration le 2 juillet 2015, et l'effort financier minimal sur le permis ayant été respecté, AUPLATA a déposé en juin 2015 une demande de renouvellement du PER Couriège, pour une durée de 5 ans et un montant minimal d'engagement de dépenses de 84,5 K€.

4.15.2. Passifs éventuels

Suite à la fermeture du site de Yaou, le Groupe a procédé fin 2013 au licenciement collectif de 24 salariés. 13 de ces salariés ont engagé une action prud'homale en contestation du licenciement économique, le risque ayant été provisionné dans les comptes à hauteur de 1 394 K€ (cf. faits majeurs)

Au 30 juin 2016, subsiste un passif éventuel non provisionné relatif à un litige salarial. A ce jour, la Société considère que le risque n'est pas avéré, d'une part la procédure de licenciement ayant été respectée, le risque d'annulation pour irrégularité de procédure écarté et d'autre part, le caractère économique du licenciement démontré.

4.16 Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Ventes d'or	3 923	9 278	4 607
Ventes d'argent	3	7	3
Prestations de services	852	2 800	1 384
Chiffre d'affaires	4 781	12 085	5 994

Les prestations de service correspondent essentiellement aux refacturations aux sous-traitants des prestations logistiques relatives à leurs approvisionnements, notamment en carburant.

La production d'or et d'argent provient, de l'exploitation des concessions de Dieu Merci, des PEX de Yaou et Dorlin et du contrat d'amodiation de PAUL ISNARD en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. L'extraction du minerai est issue :

- des usines de gravimétrie exploitées par le groupe Auplata et implantées sur les sites de Dieu Merci et Elysée, celle de Yaou étant arrêtée pour raison économique depuis fin 2013 ;
- de chantiers alluvionnaires exploités par des sous-traitants miniers ou faisant l'objet d'une exploitation en régie.

Sur le premier semestre de l'année 2016, la production d'or brut avant affinage s'élève à 119 kg contre 143 kg au premier semestre 2015. Le ralentissement de la production d'or en 2016 par rapport à l'année précédente est la conséquence directe de la période de transition sur les opérations minières liée à la préparation de la mise en œuvre industrielle du processus de cyanuration. En effet, cette transition a conduit à arrêter les sites de gravimétrie à compter d'avril 2016.

<i>En KG</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
DIEU MERCI	28	61	46
PAULS NARD	58	134	69
YAOU	0	3	2
DORLIN	33	78	26
Production - total	119	276	143
dont production sous-traitée	108	240	99
	91%	87%	69%

4.17 Charges d'exploitation

4.17.1 Ventilation des achats consommés

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Achats matières premières & autres approvisionnements	1 385	3 847	2 029
Variation stocks matières premières & autres approvisionnements	(30)	114	(127)
Achats de sous-traitance et autres services externes ⁽¹⁾	2 857	5 996	3 152
Autres charges externes	1 731	3 860	1 896
Totaux	5 944	13 816	6 951

(1) Correspond principalement aux charges de sous-traitance minière.

La baisse des charges est une conséquence de la réduction de l'activité entre le 1^{er} semestre 2015 et le 1^{er} semestre 2016.

4.17.2 Charges de personnel

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Salaires et traitements	605	2 168	919
Charges sociales	266	912	415
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	(22)	(101)	(51)
Totaux	849	2 979	1 283

La baisse des charges de personnel est liée à la suppression des postes consécutif au plan de transformation (cf. faits marquants).

A noter que les charges de personnel intègrent, en 2015 un produit de 123 K€ correspondant à la reprise de la charge IFRS 2 comptabilisée en 2014 au titre de la dernière tranche du plan BSA-2014, dans la mesure où les conditions de performances internes (ie : production d'or cumulée du premier semestre 2015 supérieure ou égale à 250 Kg) n'ont pas été atteintes.

4.17.3 Autres produits et charges d'exploitation

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Résultat sur opérations de gestion	162	(100)	(43)
Cessions d'actifs	0	129	(82)
Autres	0	0	0
Totaux	162	28	(125)

4.18 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	78	35	18
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	1 113	2 571	1 248
Dotat ion aux amortissem ents	1 191	2 605	1 266
Dot. aux provisions		1 140	15
Reprise de provisions	(50)	(1 167)	(4)
Dot./dép des stocks MP et marchandises	141	26	
Dot./dép. des actifs circulants		100	86
Dotat ion aux dépréciat ions et provisions nettes des re prises	91	99	97
Dotat ions aux amortissem ents et provisions nettes des re prises	1 281	2 705	1 363

4.19 Produits et charges non récurrents

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Produits non récurrents			
Reprise de provision litige Golden Star/ Columbus ⁽¹⁾	595		
Provision litige BRGM ⁽²⁾	500		
Sous- total produits non récurrents	1 095	0	0
Charges non récurrentes			
Provision litige Golden Star/ Columbus ⁽³⁾		(595)	
Dépréciation et mises au rebut d'immobilisations		(248)	
Complément de dette BRGM ⁽²⁾	(433)		
Coût social lié à l'arrêt de production de Dieu Merci ⁽⁴⁾	(877)		
Provision prud'hommes / licenciement collectif 2013 ⁽⁵⁾	(1 394)		
Fermeture du site Yaou			(149)
Résultat de dilution/cession Columbus ⁽⁶⁾	(624)	(9)	
Résolution du litige Columbus réglé en trésorerie ⁽⁷⁾	(63)		
Résolution du litige Columbus réglé par remise d'actions Columbus à titre gra	(625)		
Sous- total charges non récurrentes	(4 016)	(852)	(149)
Total net	(2 921)	(852)	(149)

(1) cf. note 1.2 / Développement / Columbus

(2) cf. note 1.2 / Développement / BRGM

(3) cf. note 1.2 / Développement / Columbus

(4) cf. note 1.2 / Développement / Construction de l'usine de cyanuration de Dieu Merci

(5) cf. note 1.4 / Autres faits marquants / litiges sociaux

(6) cf. note 1.2 / Développement / Columbus

(7) cf. note 1.2 / Développement / Columbus

4.20 Coût de l'endettement

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Intérêts et charges assimilés	(373)	(735)	(403)
Produits nets des autres valeurs mobilières			
Coût de l'endettement financier net	(373)	(735)	(402)
Autres intérêts et produits assimilés	(21)	70	23
Différence nette de change	(2)		
Dotations financières nettes des reprises			
Total des charges et produits financiers	(396)	(664)	(379)

4.21 Notes relatives au tableau de flux de trésorerie

4.21.1 Charges et produits calculés

<i>En K€</i>	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Dotations/reprises aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1 237	2 447	1 281
Paie ment fondé sur des actions		(123)	(123)
Variation de juste valeur du dérivé or lié à l'évolution du coût forward de l'or			
Total charges et produits calculés	1 237	2 325	1 158

4.21.2 Détermination du besoin en fonds de roulement

<i>En K€</i>	Ouverture	Variation cash	Re class. actifs en cours de cession	Clôture
Stocks nets	366	30		396
Clients nets	1 681	507		2 188
Avances et acomptes	12	188		200
Autres Débiteur	111	48	(0)	159
Fournisseurs débiteurs		(103)		(103)
Comptes courants	3			3
Créances d'impôt	102	33	(10)	124
Charges constatées d'avance	59	686		745
Sous totaux	2 334	1 388	(11)	3 711
Dettes fournisseurs	2 987	973	17	3 976
Fournisseurs d'immobilisations	1 067	417		1 484
Dettes fiscales et sociales	994	(244)		750
Impôt exigible				
Dettes diverses	70	118	(18)	170
Sous totaux	5 118	1 264	(1)	6 380
Besoin en fonds de roulement	(2 784)	124	(9)	(2 669)

4.22 Note relative aux parties liées

Les parties liées sont les personnes (administrateurs, dirigeants du Groupe ou des principales filiales) ou les sociétés détenues ou dirigées par ces personnes. Les transactions suivantes réalisées au cours de l'exercice avec des parties liées ont été identifiées :

En K€	OMCI	OSEAD	MEANINGS	CMT	MDG
Compte de résultat 30/06/2016					
Chiffre d'affaires				24	1301
Autres produits					200
Achats et charges externes			50		1424
Prestations de R&D activées					
Charges financières		16		260	
Résultat des activités non poursuivies					
Bilan 30/06/2016					
Clients				33	415
Débiteurs					
Fournisseurs			50		30
Avances en compte-courant	(1234)			76	50
Dépôts et cautionnements reçus					
Emprunt obligataire				2 500	
Obligations souscrites					
Intérêts courus sur emprunt obligataire					
Intérêts courus sur Obligations souscrites					

4.23 Information sectorielle

4.23.1 Information par groupe d'activité

Le Groupe s'organise autour d'un seul secteur relatif à l'exploitation minière d'or primaire. Ainsi, l'information relative à la norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* est présentée dans l'ensemble des états financiers consolidés et de notes de l'Annexe.

4.23.2 Informations par zone géographique

Le Groupe effectue des travaux d'exploration et d'exploitation des sites miniers en Guyane Française. L'intégralité de l'activité du Groupe se fait donc en France.

4.24 AUTRES NOTES

4.24.1 Effectifs

	30/06/2016	31/12/2015
Effectifs en fin période	15	50

4.24.2 Rémunération des mandataires sociaux

Nous vous présentons les rémunérations et avantages versés à chacun des mandataires sociaux par la Société et des sociétés contrôlées par AUPLATA durant l'exercice écoulé. Monsieur Didier Tamagno, Directeur Général Délégué et Monsieur Jean-François Fourt, Président du Conseil d'Administration ont perçu une rémunération sur le premier semestre 2016 s'élevant au total, avantages en nature compris, à 81 K€. M. Nagib BEYDOUN, Directeur Général Délégué, n'est rémunéré par aucune société du Groupe AUPLATA.

4.24.3 Événements postérieurs

- Opérations sur le capital

- Le Conseil d'Administration, réuni le 28 juillet 2016 et faisant usage de la délégation de compétence consentie par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 21 juin 2016 (8ème résolution), a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal de 625 000 €, par émission de 2 500 000 actions nouvelles, à un prix unitaire de 1,0 €, avec suppression de droit

préférentiel de souscription au profit de la société Compagnie Minière de Touissit, à libérer en espèces ou par compensation de créances en principal avec les Obligations 2014 d'une valeur nominale de 500 €, à raison d'une Obligation 2014 pour 500 actions nouvelles.

Cette opération s'est traduite par l'émission de 2 500 000 actions nouvelles au prix unitaire de 1,0 €, soit un montant total de 2 500 000 € (prime d'émission comprise), intégralement souscrites par la société Compagnie Minière de Touissit et libérées par compensation de créances en principal avec les 5 000 Obligations 2014 d'une valeur nominale de 500 € qu'elle détenait.

La Compagnie Minière de Touissit a aussitôt cédé l'intégralité des actions reçues, suite à la conversion des 5 000 Obligations 2014, au fonds de titrisation de droit luxembourgeois 4T Commodities & Emerging Markets représenté par la société de gestion 4T Commodities & Emerging Markets Management Company SA, représentée par Jean-François FOURT, suivant sa logique de désengagement de tout investissement dans l'or en Guyane.

Les nouvelles actions émises sont assimilables aux actions existantes et admises aux négociations sur Alternext Paris depuis le 12 août 2016. A l'issue de cette opération, le capital social d'Auplata s'élève à 13 445 577,75 € divisé en 53 782 311 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, cotées sur le marché Alternext à Paris.

Post-opération le fonds 4T Commodities & Emerging Markets détient 9 445 225 actions soit 17,56 % du capital et des droits de vote d'Auplata.

- 128 777 BSAR2 ont été exercés entre le 1er juillet 2016 et le 30 septembre 2016, date limite d'exercice de ces BSAR2, donnant lieu à l'émission de 11 047 actions nouvelles. Les 37 291 916 BSAR2 non exercés au 30 septembre 2016 sont devenus caducs.

Le capital social d'Auplata s'élève à 13 448 339,50 € divisé en 53 793 358 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, cotées sur le marché Alternext à Paris.

- **Accord stratégique entre OMCI et Newcrest Mining Limited.**

Finalisation de l'accord stratégique annoncé en mars 2016 entre sa filiale OMCI (filiale à 50%) et une filiale de Newcrest Mining Limited.

Cet accord porte sur les permis miniers de Mont Goma détenus par OMCI, situés près de Séguéla dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, s'étendant sur une superficie totale d'environ 674 km².

L'accord acte de la création d'une coentreprise, baptisée OpCo, entre OMCI et la filiale locale de Newcrest, et les conditions permettant à cette dernière d'acquiescer jusqu'à 75% de chaque permis en finançant des dépenses d'exploration à hauteur de 7,5 M\$ au cours des cinq prochaines années.

L'accord prévoit trois phases de dépenses.

La phase N° 1 prévoit à la signature du protocole le paiement de 400 000 \$ en faveur d'OMCI.

La phase N°2 prévoit 2,5 M\$ de dépenses à réaliser sur une période se finissant le 24 mai 2018 permettant à Newcrest de détenir à l'issue de cette période 51 % de la JV OpCo.

A l'issue de la phase N°2, Newcrest a l'option de déclencher la phase N° 3 avec un engagement de dépenses de 5 M\$ à réaliser sur une période se finissant le 24 mai 2021, permettant à Newcrest de détenir à l'issue de cette période 75 % de la JV OpCo.

Une campagne de prospection géochimique, réalisée en 2009 et 2010, avait permis de mettre en évidence 4 zones cibles. Les travaux d'exploration projetés sur les permis visent ainsi à confirmer les anomalies découvertes dans le cadre des campagnes d'exploration précédentes.

A terme, OMCI aura le choix de conserver sa participation dans la coentreprise, d'accepter de la diluer ou de la convertir à travers la perception d'une redevance sur la production future.

- **Mise en place d'un Comité d'audit et d'un Comité des rémunérations au sein du Conseil d'administration d'Auplata.**

Le Comité d'audit et le Comité des rémunérations sont composés des trois administrateurs indépendants d'Auplata : Monsieur Paul-Emmanuel de Becker Remy, Monsieur Manuel Lagny et Monsieur Pierre Croharé.

- Plan d'actions gratuites

Au cours de sa réunion du 16 septembre 2016, le conseil d'administration d'Auplata, a conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 avril 2016 dont l'adoption a été confirmée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juin 2016, et sur la recommandation du Comité des rémunérations, voté un plan d'attribution gratuite de 3 769 115 actions de 0,25 euro de nominal soit un montant nominal total de 942 278,75 euros aux bénéficiaires suivants :

Jean-François FOURT, Président Directeur Général	2.689 115
Didier TAMAGNO, Directeur Général Délégué	240.000
Nagib BEYDOUN, Directeur Général Délégué	240.000
Gilles BOYER, Directeur Financier	600.000

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par chacun des bénéficiaires sans condition de performance. au terme d'une période d'acquisition d'une durée d'une année.

- Engagements donnés

Au cours de sa réunion du 16 septembre 2016, le conseil d'administration d'Auplata a autorisé, en application de l'article L. 225-35 alinéa 4 du Code de commerce et conformément à l'article R. 225-28 du Code de commerce, le Président Directeur Général à consentir au nom d'Auplata, une caution solidaire d'un montant maximum de 400.000 \$ au bénéfice de la filiale de Newcrest Mining Limited, en garantie du remboursement par OMCI de la somme de 400.000 \$ due à la filiale de Newcrest Mining Limited en application de l'accord stratégique du 2 septembre 2016.

L'activation de cette caution pourra être exercée par Newcrest dans le cas où le ministère des mines de Côte d'Ivoire refuserait le transfert de la propriété du « MT Goma project » d'OMCI à la coentreprise nouvellement créée et si OMCI se révélait être défaillante dans le remboursement de ces 400 000 USD.

4.25 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Société mère	% de contrôle		% d'intérêt		Méthode	
		30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
<i>Société consolidante</i>							
AUPLATA SA		Top	Top	Top	Top	IG	IG
<i>Filiales</i>							
S MYD	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
CMD	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
ARMINA ⁽¹⁾	AUPLATA SA	100%	100%	100%	100%	IG	IG
OMCI	AUPLATA SA	50%	50%	50%	50%	MEE	MEE
VERDAL REFORESTAGE	AUPLATA SA	66%	66%	66%	66%	IG	IG

(1) ARMINA a été reclassée au titre de l'application d'IFRS 5 (cf. notes 1.2 et 4.10)